

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited

RAPPORTS ET BILAN

Pour l'année finissant le 31 août 1918, soumis aux actionnaires lors de la 17^{ème} assemblée annuelle tenue à Montréal, Qué., le 10 octobre 1918.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Un bilan montrant l'actif et le passif de la Compagnie, de même que les profits pour l'année vous est soumis.

Les comptes de la compagnie ont été vérifiés par MM. Creak, Cushing et Hodgson, comptables licenciés, dont le rapport se trouve ci-inclus.

Le Fond de Pension de la Compagnie se chiffre maintenant à \$253,644.91.

Vous remarquerez que le montant du compte de contingent de l'année dernière a été transporté au compte de réserve et qu'un compte de contingent spécial a été créé.

Des montants ont été alloués pour la conservation des différentes propriétés de la compagnie à l'état de plus prospère possible.

Les dividendes trimestriels ordinaires sur le stock privilégié ont été payés durant l'année et quatre dividendes trimestriels de 3 pour cent ont été payés sur le stock ordinaire, de même qu'un boni de 15 pour cent, lequel a été payé le 1^{er} courant.

Le tout respectueusement soumis,

CHAS.-R. HOSMER,

Président.

DISCOURS DU VICE-PRESIDENT ET DIRECTEUR-GERANT

Adressant aux actionnaires, M. W. A. Black, le vice-président et directeur-gérant dit:

C'est avec plaisir que nous présentons à nos actionnaires un autre rapport très satisfaisant.

Par suite de l'impossibilité de se procurer du blé suffisant, la production de notre minoterie pendant l'année écoulée, a été quelque peu inférieure à celle de l'année précédente, l'approvisionnement de blé pour toutes les minoteries canadiennes étant sous le contrôle de la Commission des Vivres qui assignait aux minoteries une certaine proportion du blé disponible pour être moulu.

La capacité de nos moulins à céréales a augmenté pendant l'année, la production étant considérablement augmentée et le produit vendu rapidement à des prix satisfaisants.

Notre commerce pour les grains et autres commodités a été considérable et profitable; et ces profits ajoutés à ceux provenant de nos placements, nous donnent environ soixante pour cent de notre profit total.

Le chiffre d'affaires pour l'année a été de \$56,657,117, dont \$40,412,348 sont le produit des ventes de nos moulins de farine, et dont les profits pour cela nous ont rapporté le montant total de \$832,910.50, ou un peu plus de 2% (2.06% pour être exact) sur le chiffre d'affaires, c'est un pourcentage qui, sans contredit est très bas et qui ne rapporte un profit raisonnable qu'à cause du montant considérable qu'il renferme. J'attire tout particulièrement votre attention sur ce point, parce que certaines personnes sont sous l'impression que les profits provenant de la farine sont de beaucoup trop élevés, et ces chiffres démontrent clairement que tel n'est pas le cas.

Ayant compris que notre commerce est plus sujet aux fluctuations du marché que ce n'est ordinairement le cas, vos directeurs ont adopté la politique de porter les immenses approvisionnements acquis par nos moulins ainsi que leurs produits, et aussi les placements, à un chiffre très certain et conservateur, mais pour nous conformer aux obligations imposées par le gouvernement et présentant que nos actionnaires préféreraient qu'une précaution convenable a été prise pour parer à un changement subit de valeurs, vous remarquerez qu'un compte de contingent de réserve a été établi pour être prêt à une pareille éventualité. Avec de la farine et du blé à deux ou

trois fois leur valeur normale, il n'est que naturel que nos actionnaires éprouvent quelque inquiétude à ce sujet. Cette réserve cependant doit être considérée comme devant être absorbée par les événements prévus ci-dessus. Nous avons bénéficié de l'augmentation aux prix élevés actuels, et il est difficilement possible pour nous d'éviter quelque perte lorsque les valeurs normales reprendront leurs cours. Et comme nous avons présents à l'esprit les faits que nous venons de relater, c'est une excellente chose d'établir pareille réserve et de le montrer.

Nous avons continué de contribuer largement à la taxe sur le revenu et à la taxe sur les profits d'affaires, notre contribution cette année excédant les dividendes payés cette année aux actionnaires de nos actions ordinaires. Il n'y a pas eu pratiquement de changements dans la manière dont sont réparties nos actions, entre nos actionnaires pendant l'année, la moyenne étant de 34 actions chacun.

Les perspectives pour cette année ne sont pas tout-à-fait aussi brillantes que pour l'année dernière. Premièrement, parce que le gouvernement a éprouvé le besoin d'imposer l'emploi de la même quantité de succédanés pour la farine qu'en emploient nos alliés, ce qui signifie une diminution d'environ 20% de consommation de farine de froment au Canada. Deuxièmement, les perspectives d'exportation ne sont pas aussi brillantes que l'an passé, mais votre direction a l'assurance de pouvoir maintenir un profit satisfaisant aux actionnaires.

DIRECTEURS ET FONCTIONNAIRES

Les messieurs suivants ont été élus directeurs de la Compagnie pour l'année à venir:

Sir Montagu Allan, C.V.O.; M. W.-A. Black; M. Charles Chaput; M. George-E. Drummond; Sir Charles Gordon, G.B.E.; Sir Herbert Holt, K.B.; M. C.-R. Hosmer, Sir Augustus Nanton, K.B.; M. Shirley Ogilvie.

Et MM. Creak, Cushing et Hodgson furent nommés vérificateurs.

A une assemblée subséquente des directeurs, les fonctionnaires suivants furent choisis:

M. C.-R. Hosmer, président; M. W.-A. Black, vice-président et directeur-gérant; M. S.-A. McMurry, trésorier; M. G.-A. Morris, secrétaire.

ETAT DU BILAN AU 31 AOUT 1918

ACTIF

En caisse	\$ 1,078,472.19
Comptes et billets recevables après avoir tenu compte des dettes mauvaises et douteuses	1,501,826.31
Stock en mains de blé, farine, farine d'avoine, gros gains, sacs et barils	1,462,916.02
Placements (y compris \$4,896,000.00 d'emprunts de guerre du Dominion du Canada et de billets du trésor)	6,575,149.82
Recettes actives totales	\$10,618,364.34
Placements pour le fonds de pension	173,252.25
Immeubles, pouvoirs hydrauliques et outillage des moulins dans Montréal, Fort William, Winnipeg et Medicine Hat; élévateurs dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; propriétés à Saint-Jean, N.-B., et à Ottawa; outillage des étables et matériel de bureau ..	5,692,892.41
Clientèle, marque de fabrique, droits brevetés, etc.	1.00
	<hr/>
	\$16,484,510.00

PASSIF

Comptes payables, y compris la taxe de guerre pour deux ans, 1917 et 1918)	\$ 3,433,615.03
Provision pour intérêt d'obligation et dividendes à date	520,250.00
Dettes courantes	3,953,865.03
Fonds de pension des officiers	253,644.91
Obligations sur première hypothèque	2,350,000.00
Capital-action — Privilégié	2,000,000.00
Ordinaire	2,500,000.00
Compte de réserve	2,500,000.00
Compte de contingent spécial	1,596,407.45